

# DOSSIER ADMINISTRATIF

! À RENOUVELEZ  
CHAQUE ANNÉE

## Périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire

### Inscriptions du 2 au 20 juin 2025

En ligne : [www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains](http://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains)

## PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, de box internet, attestation d'assurance habitation).
- Notification CAF du quotient familial de moins de 3 mois ou dernier avis d'imposition du foyer.
- Pour des inscriptions au planning, un justificatif officiel de moins de 3 mois (contrat de travail ou fiche de paie).
  
- Attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile
- Copie des vaccins obligatoires.
- Attestation MDPH (le cas échéant) qui certifie que l'enfant bénéficie de l'allocation AEEH de la CAF

Pièces complémentaires pour toute inscription aux activités PÉRISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES.

## SERVICE(S) DEMANDÉ(S)

Accueil périscolaire et/ou extrascolaire

Restauration scolaire

## RENSEIGNEMENTS ENFANT(S)

### Enfant 1

Sexe : F  M

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

Commune : .....

Ecole (à la rentrée 2025) : .....

Classe (à la rentrée 2025) : .....

Régime alimentaire :  Menu classique  Menu végétarien tous les jours  
 Menu végétarien uniquement en cas de plat contenant du porc

Allergie alimentaire \* :  Oui (Joindre certificat médical)  Non

Problème médical à signaler :  PAI (joindre protocole)  Alimentaire  Médicaments

Suivi MDPH  Oui  Non

Nature du suivi : .....

Enfant bénéficiant de l'AEEH  Oui (Joindre justificatif)  Non

Je consens à ce que la ville de Thonon-les-Bains traite les données à caractère personnelles relatives à la santé.

\* En cas d'allergie ou autre problème médical lié à l'alimentation, un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) sera mis en place lors d'un rendez-vous entre la Ville, l'école, le médecin scolaire et la famille. La famille s'engage à se présenter avec son enfant au rendez-vous avec le carnet de santé et un certificat médical. Le médecin scolaire décidera de la mise en œuvre ou non du P.A.I.

Dans le cas d'un P.A.I., la Ville met gratuitement à disposition des familles tous les éléments indispensables et obligatoires au transport des repas dans des conditions d'hygiène réglementaires : sac isotherme, barquettes, manuel de consignes. Les repas sont préparés par les parents et déposés tous les matins à l'école. Le kit panier repas est alors entreposé au réfrigérateur et sera réchauffé dans un four à micro-ondes prévu à cet effet par les agents de restauration scolaire.

**Enfant 2**Sexe : F  M 

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le : ..... / ..... / Commune : .....  
 Ecole (à la rentrée 2025) : ..... Classe (à la rentrée 2025) : .....

Régime alimentaire :  Menu classique  Menu végétarien tous les jours  
 Menu végétarien uniquement en cas de plat contenant du porc

Allergie alimentaire \* :  Oui (Joindre certificat médical)  Non

Problème médical à signaler :  PAI (joindre protocole)  Alimentaire  Médicaments

Suivi MDPH  Oui  Non

Nature du suivi : .....

Enfant bénéficiant de l'AEEH  Oui (Joindre justificatif)  Non

Je consens à ce que la ville de Thonon-les-Bains traite les données à caractère personnelles relatives à la santé.

\* En cas d'allergie ou autre problème médical lié à l'alimentation, un projet d'accueil individualisé (P.A.I) sera mis en place lors d'un rendez-vous entre la Ville, l'école, le médecin scolaire et la famille. La famille s'engage à se présenter avec son enfant au rendez-vous avec le carnet de santé et un certificat médical. Le médecin scolaire décidera de la mise en œuvre ou non du P.A.I.

Dans le cas d'un P.A.I., la Ville met gratuitement à disposition des familles tous les éléments indispensables et obligatoires au transport des repas dans des conditions d'hygiène réglementaires : sac isotherme, barquettes, manuel de consignes. Les repas sont préparés par les parents et déposés tous les matins à l'école. Le kit panier repas est alors entreposé au réfrigérateur et sera réchauffé dans un four à micro-ondes prévu à cet effet par les agents de restauration scolaire.

**Enfant 3**Sexe : F  M 

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le : ..... / ..... / Commune : .....  
 Ecole (à la rentrée 2025) : ..... Classe (à la rentrée 2025) : .....

Régime alimentaire :  Menu classique  Menu végétarien tous les jours  
 Menu végétarien uniquement en cas de plat contenant du porc

Allergie alimentaire \* :  Oui (Joindre certificat médical)  Non

Problème médical à signaler :  PAI (joindre protocole)  Alimentaire  Médicaments

Suivi MDPH  Oui  Non

Nature du suivi : .....

Enfant bénéficiant de l'AEEH  Oui (Joindre justificatif)  Non

Je consens à ce que la ville de Thonon-les-Bains traite les données à caractère personnelles relatives à la santé.

\* En cas d'allergie ou autre problème médical lié à l'alimentation, un projet d'accueil individualisé (P.A.I) sera mis en place lors d'un rendez-vous entre la Ville, l'école, le médecin scolaire et la famille. La famille s'engage à se présenter avec son enfant au rendez-vous avec le carnet de santé et un certificat médical. Le médecin scolaire décidera de la mise en œuvre ou non du P.A.I.

Dans le cas d'un P.A.I., la Ville met gratuitement à disposition des familles tous les éléments indispensables et obligatoires au transport des repas dans des conditions d'hygiène réglementaires : sac isotherme, barquettes, manuel de consignes. Les repas sont préparés par les parents et déposés tous les matins à l'école. Le kit panier repas est alors entreposé au réfrigérateur et sera réchauffé dans un four à micro-ondes prévu à cet effet par les agents de restauration scolaire.

# RENSEIGNEMENTS FAMILLE

## Parent 1

Autorité parentale : oui  non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal :

Ville :

Situation familiale<sup>①</sup>:

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

e-mail :

Profession :

Employeur :

Téléphone travail :

① : Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e) - Divorcé(e)

## Parent 2

Autorité parentale : oui  non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal :

Ville :

Situation familiale<sup>①</sup>:

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

e-mail :

Profession :

Employeur :

Téléphone travail :

La facture périscolaire est à adresser à : Parent 1  Parent 2

La facture restauration scolaire est à adresser à : Parent 1  Parent 2

✓ N° allocataire CAF :

✓ Quotient familial :

# AUTORISATION

- J'autorise mon (mes) enfant(s) âgés de 6 ans ou plus à quitter la structure seul(s) dès l'horaire de fin d'activités.
- J'autorise le personnel municipal à filmer ou photographier mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités.
- J'autorise les responsables de l'accueil municipal de loisirs à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- J'autorise le service Education-Jeunesse à m'envoyer des informations et actualités par sms et courrier électronique.

# CONTACT

Personnes à contacter (de + de 18 ans) en cas d'urgence et/ou autorisées à récupérer l'enfant à la sortie (de + de 15 ans)

Nom : .....	À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prénom : .....	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lien avec l'enfant : .....	Téléphone portable : .....
 Nom : .....	À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prénom : .....	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lien avec l'enfant : .....	Téléphone portable : .....
 Nom : .....	À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prénom : .....	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lien avec l'enfant : .....	Téléphone portable : .....
 Nom : .....	À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Prénom : .....	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Lien avec l'enfant : .....	Téléphone portable : .....



## À NOTER

**Vous devrez signer une décharge auprès du service Éducation - Jeunesse si vous autorisez un mineur de moins de 15 ans à venir récupérer votre enfant à la fin des activités périscolaires et extrascolaires.**

- Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.
- J'autorise la mise en œuvre des traitements d'urgence qui peuvent être nécessaires.
- Toute inscription vaut adhésion au règlement intérieur du service (consultable sur demande à l'accueil du service Éducation - Jeunesse et sur le site internet de la Ville).

Thonon, le / /

Signature parent 1

Signature parent 2

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la Ville de Thonon-les-Bains en tant que responsable de traitement. Les données collectées sont nécessaires pour instruire et gérer les inscriptions scolaires ; assurer le suivi administratif et pédagogique des élèves ; organiser l'accueil périscolaire et, le cas échéant, un accompagnement adapté des enfants nécessitant un suivi particulier.

Le traitement est fondé sur l'obligation légale relative à l'instruction et à la gestion des inscriptions scolaires ainsi que sur l'intérêt public relevant des compétences de la collectivité en matière d'éducation. Les données signalées comme obligatoires sont nécessaires au traitement de la demande. A défaut, l'inscription de l'enfant ne pourra pas être prise en compte. Les informations relatives au suivi particulier de l'enfant sont facultatives mais permettent de proposer un accueil adapté. Les données sont destinées aux services municipaux compétents (Éducation – Jeunesse) ; et, le cas échéant, ainsi qu'aux hébergeurs et prestataires de service, dans la stricte limite de leurs missions. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la scolarité de l'enfant, puis archivées conformément aux règles applicables aux collectivités territoriales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; d'un droit à la limitation du traitement ; et d'un droit d'opposition pour les traitements de données personnelles fondés sur la mission d'intérêt public.

Afin d'exercer vos droits : vous pouvez adresser votre demande par courriel : rgpd-dpo@ville-thonon.fr ou par voie postale : Ville de Thonon-les-Bains - Direction Générale - 1, place de l'hôtel de Ville - CS 20517 - 74203 Thonon-les-Bains Cedex. Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).